



## RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Art. L2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal de la Commune se réunira en séance ordinaire le :

**LUNDI 22 MAI 2023**  
**À 18 HEURES 30**  
**SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL**

### ORDRE DU JOUR

- 1°) Election du Maire
- 2°) Fixation du nombre d'Adjoints
- 3°) Election des Adjoints
- 4°) Indemnités des Maire, Adjoints et conseillers délégués
- 5°) Délégation du Conseil Municipal au Maire
- 6°) Approbation du procès-verbal de la séance de Conseil Municipal du 9 mai 2023
- 7°) CCAS / Fixation du nombre de membres
- 8°) Désignation des conseillers municipaux membres du CCAS
- 9°) Désignation des délégués au SIVOM des Trois Vallées
- 10°) Désignation des délégués au syndicat intercommunal du gymnase Pierre Cousin
- 11°) Désignation des délégués à l'école des Tilleuls
- 12°) Désignation des délégués au SDEC Energie
- 13°) Désignation des représentants de la Ville au Conseil d'Administration d'AGLAE
- 14°) Désignation des représentants de la Ville au Secours Gibervillais
- 15°) Désignation d'un délégué auprès des Foyers Normands
- 16°) Désignation d'un délégué à l'ESAT Philippe de Bourgoing

- 17°) Désignation d'un représentant de la Ville au comité local des Jardins Familiaux
- 18°) Désignation des représentants de la Ville auprès du comité de jumelage Giberville – Murlo
- 19°) Désignation des représentants de la Ville auprès du comité de jumelage Giberville – Rosheim
- 20°) Désignation d'un délégué élu au CNAS
- 21°) Désignation des membres de la Commission d'Appel d'Offres
- 22°) Désignation des représentants de la Ville auprès de l'Agence France Locale (AFL)
- 23°) Désignation d'un correspondant défense
- 24°) Mises en place des commissions municipales
- 25°) Mise en place des commissions ad hoc

Fait à GIBERVILLE, le 15 mai 2023

Le 1<sup>er</sup> Adjoint au Maire,  
Damien de WINTER

